

CAPD du 5 juillet 2018

La CAPD du jour est présidée par M. Ladaique, IENA

1. Déclarations liminaires

A lire en document joint

2. Approbation des procès verbaux

3. Accès à l'échelon spécial de la classe exceptionnelle

19 collègues sont proposés.

La surreprésentation des hommes est à noter : dans une profession féminine à presque 90 %, il serait légitime d'attendre la même proportion de promues. Or, ces élus sont à 63 %... des hommes !

Les promouvables ont été classés par barème en fonction des avis du DASEN pour la classe exceptionnelle.

4. Validation des affectations : phase manuelle du mouvement

Quelques corrections sont apportées.

Les collègues ayant fait parvenir leur fiche de suivi au SNUipp-FSU-FSU67 ont d'ores et déjà été prévenus.

5. Situation des personnels à l'issue de la CAPD

A l'heure actuelle, une centaine de collègues n'a pas d'affectation. Mais ce surnombre va fondre comme neige au soleil déjà pendant les vacances. Après le groupe de travail du 30 août, le département devrait afficher un excédent d'une cinquantaine de collègues. Ceux-ci seront affectés sur des congés longs, par exemple des congés de maternité qui seraient suivis d'un congé parental.

Dans l'ASH, il reste 5 postes ULIS à pourvoir pour la rentrée :

- ULIS autisme d'Uttenheim (ouverture)
- ULIS collègue Geispolsheim
- ULIS collègue Seltz
- ULIS collègue Ostwald
- ULIS collègue Ingwiller

6. Postes à profil

- a) Coordonnateur REP Maurois (Bischwiller) : Herrmann Sabine
- b) Direction école de Climbach : Ehlenberger Thierry
- c) ERH collègue Mentel (Sélestat) : Goldschmidt Rachel
- d) ERH collègue Hans Arp (Strasbourg) : Kiehl Carole
- e) Coordonnateur ULIS collègue Kléber (Haguenau) : Pancrazi Sylvie
- f) Coordonnateur ULIS collègue Frison Roche (La Broque) : Charlier Marie-Sarah
- g) Coordonnateur ULIS collègue Lamartine (Bischheim) : Krauth Stella
- h) Coordonnateur ULIS collègue Vauban (Strasbourg) : Christophel Mélanie
- i) Coordonnateur ULIS collègue Paul-Emile Victor (Mundolsheim) : Krauth Laura
- j) Coordonnateur ULIS collègue Nicolas Copernic : Weiss Catherine
- k) Coordonnateur ULIS collègue Outre-forêt (Soultz sous Forêt) : Dolce Stella
- l) Coordonnateur ULIS collègue Fustel de Coulanges (autisme) : Troesch Sylvie

- m) Coordonnateur ULIS école passerelle Simone Weil : Boulay Anne
- n) Demi-poste enseignant maison d'arrêt : Hetzel Dorcas

7. Poste à exigences particulières

CPC langue et culture régionales : Lageard Delhia

8. Avancement à la hors classe

L'arrêté ministériel fixant le contingent de promus n'est toujours pas publié. Le département a donc dressé une liste de collègues sur le contingent de l'an dernier. Toutefois, cette liste n'est qu'indicative et la décision définitive ne peut être prise à l'heure actuelle. Les promotions ne seront donc validées qu'à la CAPD du 30 août.

Le SNUipp-FSU67 fait une proposition alternative à la liste arrêtée par l'IA-DASEN et propose que soit prise en compte non l'ancienneté dans le corps mais l'ancienneté générale des services de manière à ce que les anciens instituteurs-trices aient une chance d'être promus avant leur départ à la retraite.

L'IA-DASEN accepte la proposition et va revoir la liste pour la CAPD du 30 août.

9. Rentrée et rythmes scolaires à Illkirch

Les PES sortants, qui obtiendront un arrêté d'affectation à compter du 1^{er} septembre, ne pourront prendre leur classe qu'à partir de cette date. Ils ont donc la possibilité de faire leur rentrée institutionnelle et à l'Espé fin août. Les écoles d'Illkirch reprenant plus tôt du fait des rythmes scolaires locaux, les classes concernées seront prises en charge par un remplaçant jusqu'au 1^{er} septembre.

10. Temps partiels et disponibilités

Toutes les demandes ont obtenu cette année un avis favorable.